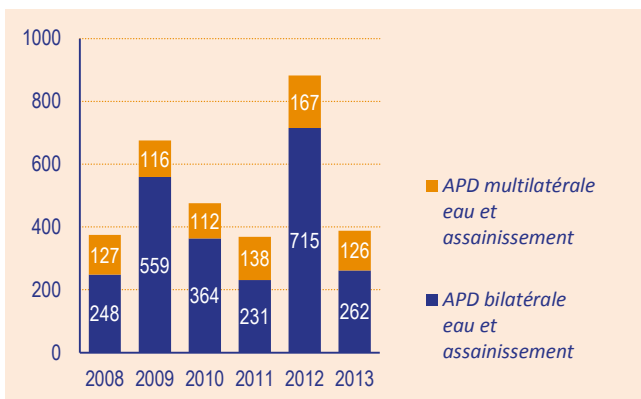


Jun 2015

Ce feuillet actualise les principaux résultats de l'étude de la Coalition Eau, publiée en octobre 2014, sur l'Aide Publique au Développement (APD) française pour l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (EAH), avec les nouvelles données OCDE de 2013.

Les montants de l'aide française pour l'EAH

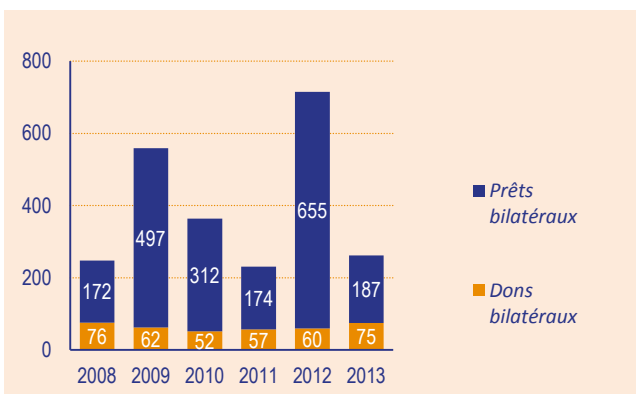
Selon les dernières données disponibles auprès de l'OCDE, les engagements d'Aide Publique au Développement de la France pour l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (EAH) s'élèvent à 388 millions en 2013. Les engagements notifiés sont très variables d'une année sur l'autre. Sur la période 2008-2013, les engagements d'APD pour l'EAH s'élèvent en moyenne à 527 millions d'euros par an.



Graphique 1. Engagements français pour l'eau et l'assainissement, en millions d'euros

Le déséquilibre prêts / dons

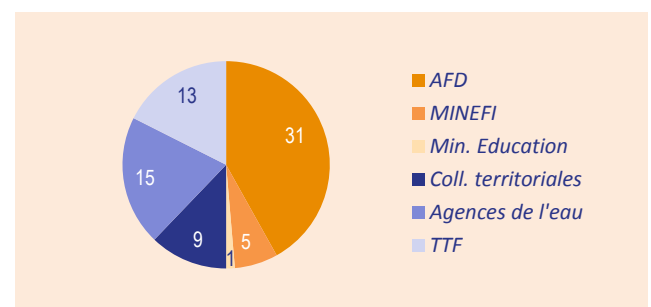
L'aide bilatérale de la France pour l'EAH s'élève à 396 millions d'euros en moyenne par an dont 84% sont des prêts. Les 4/5^{ème} de ces financements bilatéraux proviennent de l'AFD.



Graphique 2. Engagements bilatéraux de la France, en millions d'euros

L'augmentation des dons pour l'année 2013 est principalement due à la comptabilisation de 13 millions d'euros issus de la Taxe sur les Transactions Financières (TTF), qui ont été affectés à une initiative multilatérale gérée par la Banque Africaine de Développement: l'Initiative pour l'Alimentation en Eau et en Assainissement des zones Rurales (IAEAR).

Les fonds issus de la TTF, mais aussi les fonds issus des collectivités locales et agences de l'eau qui réalisent des actions de coopération décentralisée, viennent gonfler de moitié l'enveloppe « dons » de l'APD française en 2013, alors même que ces financements devraient être « additionnels ». Comme chaque année, l'effort de l'Etat français en dons est minime.



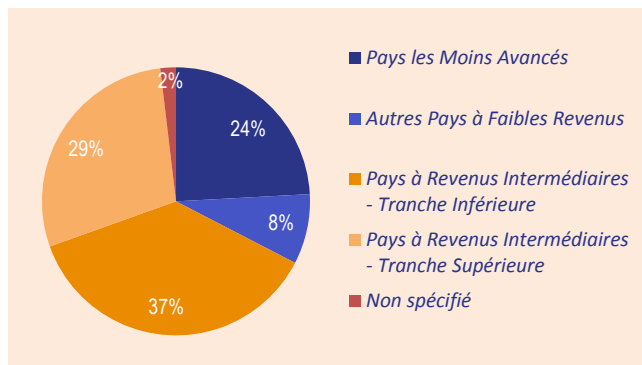
Graphique 3. Engagements de dons bilatéraux français en 2013, en millions d'euros

L'aide transitant par les ONG

En 2013, environ 19 millions d'euros, soit 7% des engagements bilatéraux, transitent par les ONG (à noter, ce chiffre comporte une marge d'erreur en raison d'insuffisances dans la notification à l'OCDE). Ce montant est identique à celui de 2012. Les financements transitant par les ONG proviennent majoritairement des agences de l'eau.

L'orientation géographique de l'aide

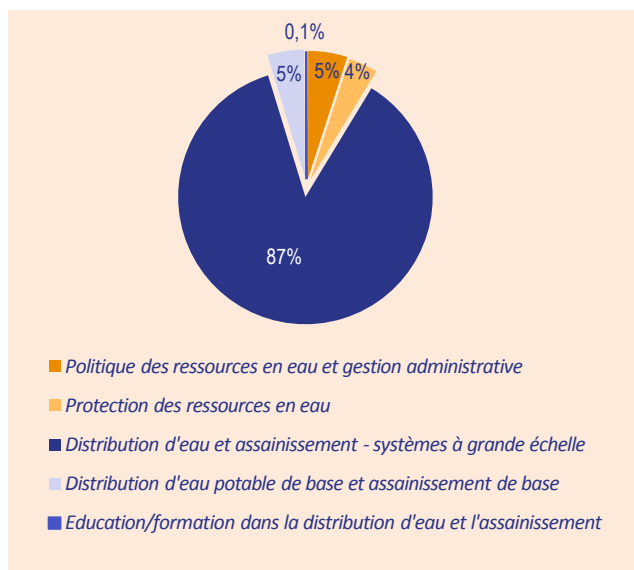
Sur la période 2008-2013, 48% des engagements sont ciblés sur l'Afrique subsaharienne. Toutefois, la prédominance des prêts ne permet pas de cibler suffisamment l'aide vers les pays les plus pauvres. A l'échelle globale, les Pays les Moins Avancés perçoivent seulement 24% des engagements, tandis que les Pays à Revenus Intermédiaires en captent 66%.



Graphique 4. Répartition des engagements bilatéraux selon le type de revenus des pays, 2008-2013

Les types de projets financés

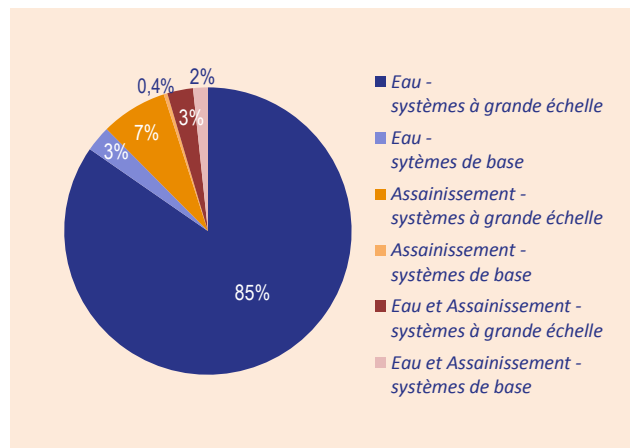
Les systèmes dits « à grande échelle » (réseaux d'adduction, stations de pompage, usines de dessalement, usines de traitement, drainage, etc.) représentent 87% des financements entre 2008 et 2013. Cela s'explique par la prédominance forte des prêts dans l'aide française et par la priorité de l'AFD accordée aux zones urbaines, qui font face à des demandes de plus en plus fortes. Les infrastructures dites « de base » (puits, forage, pompes manuelles, latrines, etc.), qui bénéficient principalement aux populations rurales ou périurbaines, représentent seulement 5% des engagements sur la période 2008-2013.



Graphique 5. Engagements bilatéraux de la France par sous-secteurs, 2008-2013

Les financements pour l'assainissement

L'assainissement est très peu financé par l'aide française : en 2013, les projets notifiés « assainissement » sont 10 fois moins financés que les projets notifiés « eau », tandis que les projets notifiés « eau et assainissement » représentent 5% des financements.

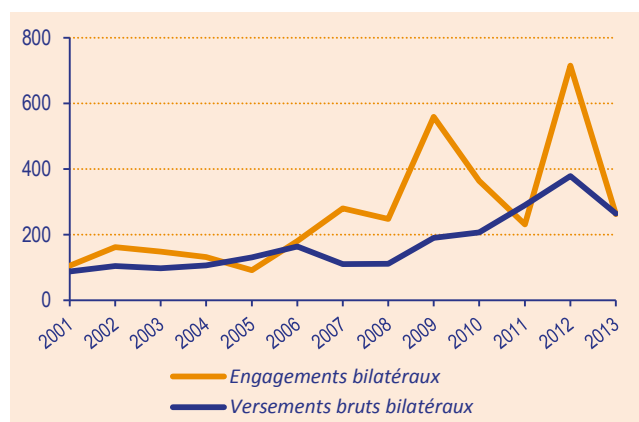


Graphique 6. Engagements bilatéraux pour les infrastructures, en 2013

Selon son bilan « Eau et Assainissement » 2013, l'Agence Française de Développement a octroyé 34% de ses financements pour le secteur à l'assainissement, comprenant non seulement l'accès aux toilettes mais aussi le reste de la filière de traitement des eaux usées et le drainage pluvial. Un taux en progression par rapport aux années précédentes (28% en 2010-2012) mais qui reste nettement en deçà des besoins dans le domaine. Ces financements de l'AFD pour l'assainissement permettront de fournir un accès pérenne à 340 000 personnes et d'améliorer le système de 1,3 millions de personnes, tandis que l'agence fournira l'accès pérenne à l'eau potable à 1,4 million de personnes et améliorera la qualité du système d'eau potable de 8,9 millions de personnes. L'AFD indique par ailleurs que plus de la moitié de ses projets comprennent des actions de sensibilisation à l'hygiène en 2013.

Les versements de l'aide

Alors que les versements bruts bilatéraux étaient en augmentation relativement constante (outre un ralentissement en 2007-2008), ils accusent une baisse de plus de 100 millions d'euros en 2013 et s'établissent à 264 millions d'euros. Selon son bilan 2013, l'AFD décaisse la quasi-intégralité de ses engagements en 8 ans environ.



Graphique 6. Engagements et versements bruts bilatéraux de la France pour l'EAH, en millions d'euros

La Coalition Eau renouvelle ses recommandations pour une coopération française dans le secteur de l'eau plus efficace et plus cohérente. Celles-ci sont détaillées dans l'étude complète « Eau, Assainissement, Hygiène : Pour une aide française plus efficace » (octobre 2014).